



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sida

Question au Gouvernement n° 876

Texte de la question

LUTTE CONTRE LE SIDA

M. le président. La parole est à M. Alain Marty, pour le groupe UMP.

M. Alain Marty. Ma question s'adresse à M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées. J'y associe M. Jean-Claude Lefort, qui est président du groupe d'études sur le sida de notre assemblée. Cela montre qu'un certain nombre de sujets transcendent les clivages politiques de cet hémicycle.

M. Gérard Charasse. Très bien !

M. Alain Marty. Quelques chiffres sur le sida : 45 millions de personnes sont touchées dans le monde. On recense 6 millions de nouveaux cas par an. En France, on dénombre entre 100 000 et 130 000 séropositifs et de 1 500 à 5 000 cas nouveaux par an. Il semble bien qu'en ce moment, le nombre de cas nouveaux augmente. Ces chiffres prouvent la nécessité de poursuivre avec force une politique de prévention. Monsieur le ministre, le rôle de l'Etat a été confirmé dans la loi de santé publique. Quels sont les moyens et les actions que vous envisagez de conduire pour lutter contre ce fléau à un moment où on sent une démobilisation, où les associations s'essouffent et où il y a un relâchement des préventions ?

N'est-il pas temps de faire de la lutte contre le sida une cause nationale ? (*« Très bien ! » sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Second point : nous savons que les pays en développement ont besoin de traitements et de prévention. Or le nombre des personnes qui cherchent conseil et dépistage augmente dès lors qu'un traitement peut leur être proposé. Je n'aborderai pas, monsieur le ministre, l'accès des pays du Sud aux médicaments car cela ne dépend pas de votre ministère. Mais je souhaite savoir si l'engagement pris par le Président de la République de doter le Fonds mondial de lutte contre le sida de 150 millions d'euros sera respecté. Il y va de la parole de la France et beaucoup attendent ce signal.

La solidarité doit être pour nous une ardente obligation. Il ne s'agit pas uniquement d'un problème de santé. C'est bien de la sécurité du monde et du développement de la planète qu'il est question. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française, et sur quelques bancs du groupe socialiste.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées.

M. Jean-François Mattei, ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées. Monsieur Marty, monsieur Lefort, soyez rassurés, c'est l'honneur de la France que de rester résolument engagée dans la lutte contre le sida. Sur le plan international, je vous confirme que, conformément à la volonté du Président de la République, la participation de la France au fonds mondial de lutte contre le sida sera triplée dès l'an prochain, et passera de 50 à 150 millions d'euros.

M. Bernard Accoyer. Très bien.

M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées. J'ajoute que je mène un travail de conviction permanente auprès de la Commission européenne car il serait vraiment enthousiasmant que l'Union européenne suive la même démarche au niveau du fonds mondial.

Enfin, le ministère de la santé a décidé, avec l'accord du Premier ministre, de poursuivre le programme de jumelage hospitalier entrepris par Bernard Kouchner dans le cadre du plan ESTHER. Les crédits inscrits à cet effet sont maintenus.

Sur le plan national, nous pouvons tous nous réjouir que l'agence nationale de recherche sur le sida ait été renouvelée pour six ans, c'est-à-dire jusqu'en 2010.

Par ailleurs, les efforts réalisés sur le plan de la thérapeutique font considérablement diminuer la mortalité, mais ce n'est pas assez. C'est pourquoi l'un des objectifs de la loi relative à la santé publique est de baisser de 20 % l'incidence du sida en France dans un délai de cinq ans.

J'ajoute que la France est en train de mettre en place un des systèmes les plus performants sur la surveillance de l'infection par VIH, sur la base d'un dispositif épidémiologique original de double anonymisation que beaucoup de pays nous envient.

Enfin, la journée mondiale du sida, le 1er décembre, sera l'occasion d'une nouvelle campagne de prévention organisée par l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé.

Nous n'avons pas l'intention de relâcher notre attention dans la lutte contre cette terrible maladie. C'est un défi qui est l'honneur de la France et de ceux qui, au travers de la représentation nationale et du monde des soignants et des associations, y contribuent de toutes leurs forces et de tout leur cœur. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.*)

Données clés

Auteur : [M. Alain Marty](#)

Circonscription : Moselle (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 876

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 octobre 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 30 octobre 2003